

Trasition

# L'UA s'implique pour boucler le financement du processus électoral

*Aujourd'hui 25 avril s'ouvre au palais des congrès, une table ronde organisée par l'Union Africaine sur le financement du processus électoral. Partis politiques, bailleurs de fonds, la Céni, les représentants du gouvernement et autres institutions concernées seront de la partie.*

*Lire page 3*



## Transition

# L'UA s'implique pour boucler le financement du processus électoral

*Aujourd'hui 25 avril s'ouvre au palais des congrès, une table ronde organisée par l'Union Africaine sur le financement du processus électoral. Partis politiques, bailleurs de fonds, la Céni, les représentants du gouvernement et autres institutions concernées seront de la partie.*

**A**u programme des travaux qui s'achèvent vers 14 h30, les acteurs auront à écouter le discours du représentant du gouvernement, de l'Union Africaine et de celui des donateurs (PNUD). Dans une seconde phase, il sera présenté le memorandum sur ce processus électoral, suivi de discussions. La troisième phase est consacrée à la présentation du budget et le financement du processus électoral suivi là-aussi de débats avant l'annonce des contributions et la clôture de la table ronde.

Le budget du processus se chiffre à 22.535.166 dollars US soit 6 milliard 075 millions 263 mille 410 ouguiyas réparti ainsi qu'il suit : Budget de l'Etat 1.652.105.623 UM ; PNUD (assistance technique) 290.577.000 UM ; Union Européenne 1.934.100.000 UM ; France 161.175.000 UM ; Espagne 161.175.000 UM ; Pays Bas 80.587.500 UM ; Egypte 4.658.000 UM. Le financement manquant qui est à rechercher se chiffre à 1.790.885.287 ouguiyas.

A noter que le document de projet d'assistance électoral que le Pnud gère dans le cadre de son assistance technique ainsi que les ressources octroyées par les donateurs par son canal, a été signé le 24 mars 2006. Il sera suivi par un autre protocole d'accord qui doit être signé entre le gouvernement, la Céni, le Pnud et les partenaires impliqués de même qu'une convention séparée avec chaque bailleurs de fonds. Signalons que ledit protocole constitue un cadre ouvert aux autres partenaires disposés à appuyer le processus électoral. Toutefois, par souci de lisibilité et en vue de donner toute la publicité requise, chaque nouvel engagement de bailleurs de fonds, fera l'objet d'un accord distinct, si nécessaire.